

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 11 MARS 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 11 mars 2019 à la salle municipale de la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain et Mireille Langlois
Messieurs Marc-Aurèle Blais et Hartley Lepage
Monsieur Denis Langlois est absent de la présente séance

Était également présent à cette séance, monsieur Daniel Bujold, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-116
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tout en restant le varia ouvert et avec l'ajout de deux items au point 42 - Affaires nouvelles :

- 01 Prière
- 02 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 03 Mot de bienvenue
- 04 Adoption de l'ordre du jour
- 05 Adoption des procès-verbaux des séances du 11 et 18 février 2019
- 06 Adoption des comptes à payer, des listes de dépôt-salaires et des chèques au 28 février 2019
- 07 Correspondance
- 08 Dons
- 09 Adoption du règlement numéro 2019-04 modifiant le règlement numéro 2013-10 relatif au colportage et aux vendeurs itinérants
- 10 Adhésion à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et délégation de deux représentants
- 11 Semaine nationale de la santé mentale
- 12 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2019-06
- 13 Achat d'un camion autopompe neuf
- 14 Appel d'offres pour la réfection des trottoirs
- 15 Sécurité civile – Demande d'aide financière – Volet 2
- 16 Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)
- 17 Programme d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête nationale du Québec et budget de fonctionnement (samedi, 22 juin 2019 à l'Espace culturel, les Torrieux)
- 18 Crédit de taxes de services et subvention pour eau et égout pour résidence intergénérationnelle
- 19 Crédit de taxes de services matricule 6937 40 7089
- 20 Autorisation de paiement de facture Alain Côté Consultant inc.
- 21 Autorisation de paiement de facture France Thibault, ing.
- 22 Autorisation de paiement de facture Consultants O.P.R. inc.
- 23 Autorisation de paiement de facture St-Onge & Assels, Avocats Inc.
- 24 Autorisation de paiement de facture Arpo Groupe-Conseil
- 25 Autorisation de paiement de facture Tetra Tech QI inc.
- 26 Autorisation de paiement de facture LFG Construction

- 27 Autorisation de paiement de facture Englobe Corp.
- 28 Acceptation de soumissions pour des équipements de sécurité incendie (2 soumissions)
- 29 Offre de services professionnels – Consultants O.P.R. inc.
- 30 Prolongement de la date de fermeture de l'aréna
- 31 Autoriser la construction d'un terrain de tennis et autorisation de signature du contrat
- 32 Autoriser les cours de natation
- 33 Autoriser l'achat de deux écrans numériques
- 34 Autorisation de signature de contrats – Mercredis Musicaux et Open Gaspésien
- 35 Plan de visibilité de l'Open Gaspésien de volleyball et des Mercredis Musicaux
- 36 Ameublement du parc intergénérationnel et éclairage
- 37 Lettre d'entente numéro 4 – Convention collective
- 38 Proposition de services professionnels pour le plan d'ensemble et le devis dans le projet de pavage de différentes rues
- 39 Journée nationale des cuisines collectives
- 40 Mois de l'Épilepsie - 26 mars, journée Lavande
- 41 Offre de services professionnels - Consultants O.P.R. inc. (Centre multifonctionnel)
- 42 Affaires nouvelles :
 - a) Réparation de portes (hôtel de ville de Port-Daniel et le point de services de Gascons et plafond du CLSC de Gascons
 - b) Réparations printanières aux haltes routières
- 41 Période de questions
- 42 Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-117
ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que les procès-verbaux des séances du 11 et 18 février 2019 soient adoptés tels que présentés aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-118
ADOPTION DES COMPTES À PAYER
ET DES LISTES DE DÉPÔT-SALAIRES ET
DES CHÈQUES AU 28 FÉVRIER 2019

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires de #906806 à #906923 et des chèques portant les numéros #912468 à #912563 et que les comptes à payer au montant de 46 730.57 \$ soient acceptés et payés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, certifie qu'il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution

Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim

CORRESPONDANCE

- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC : Remerciement pour le généreux soutien;
- SNC-LAVALIN INC. : Désaccord avec la décision rendue dans le dossier d'alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux – Secteur Gascons – Appel d'offres - #2018-11;
- PLURITEC : Demande de déclarer leur soumission comme étant recevable et de la réintégrer dans les firmes pouvant se voir adjudger le contrat à l'étape comparative des prix soumis dans le projet Alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées – Secteur Gascons;
- Commission municipale du Québec : Décision rendue pour le Club de l'Âge d'Or La Renaissance de Port-Daniel et la Municipalité de Port-Daniel–Gascons;
- St-Onge & Assels, Avocats Inc. : Dossier Copac inc., Experts-Conseils;
- Agriculture, Pêcheries et Alimentation : Concours de l'Ordre national du mérite agricole.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-119 **DON-ASSOCIATION CANADIENNE DU CANCER**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un don au montant de 100 \$ à l'Association canadienne du cancer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-120 **DON-LA MAISON DES JEUNES L'ENVOLÉE JEUNESSE INC.**

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un don au montant de 1 050 \$ à La Maison des Jeunes l'Envolée Jeunesse Inc. pour l'achat d'une table pour tennis de table.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-121 **DON-SOCIÉTÉ DE L'ARTHRITE**

Il est proposé par madame Mireille Langlois appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un don au montant de 25 \$ à la Société de l'arthrite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-122 **DON-MONSIEUR MARTIN PARISÉ**

La conseillère madame Mireille Langlois ne prendra pas part aux discussions ni à la décision car elle considère que ses liens de parenté (cousin) et d'amitié avec la personne ayant fait la demande lui imposent cette réserve.

Après discussions et plusieurs suggestions sur un montant a accordé,

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un don au montant de 3 000 \$ à monsieur Martin Parisé afin de venir en aide dans l'atteinte de ses objectifs pour la saison 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-123
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-04 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-10 RELATIF AU COLPORTAGE ET
AUX VENDEURS ITINÉRANTS

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons adopte par la présent le règlement numéro 2019-04 modifiant le règlement numéro 2013-10 relatif au colportage et aux vendeurs itinérants.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-04
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-10 RELATIF AU
COLPORTAGE ET AUX VENDEURS ITINÉRANTS

ATTENDU QUE le conseil municipal désire adopter un règlement pour assurer la paix, l'ordre et le bien-être général ainsi que l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la municipalité;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'apporter certaines modifications à son règlement numéro 2013-10 relatif au colportage et aux vendeurs itinérants;

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 11 février 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu à l'unanimité que le règlement numéro 2019-04 soit ordonné, statué et décrète ce qui suit, à savoir:

Article 1: Préambule

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement comme s'il était ici au long reproduit.

Article 2: Modification de l'article 6 – Territoire assujetti

Le deuxième paragraphe de l'article 6 du règlement numéro 2013-10 est remplacé par le paragraphe suivant :

La municipalité désigne et établit comme le seul et unique territoire permis dans ses limites pour exercer la fonction de vendeur itinérant, le territoire tel que défini à l'intérieur du règlement de zonage en vigueur, soit dans les zones 2-AF, 3-AF, 6-AF et 55-H désignés au règlement de zonage numéro 2017-06 de la municipalité de Port-Daniel-Gascons.

Article 3: Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Henri Grenier
Maire

Mélissa Castilloux Allain
Secrétaire-trésorière adjointe

Avis de motion: 11 février 2019

Présentation du projet du règlement: 11 février 2019

Adoption du règlement: 11 mars 2019

Publication du règlement:

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-124
ADHÉSION À L'UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 178 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle ;

QU'elle délègue, monsieur Éric Huard et monsieur Denis Langlois pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-125
SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai;

CONSIDÉRANT QUE le thème «**DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT**» vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons proclame la semaine du 06 au 12 mai 2019 «**Semaine de la santé mentale**» et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce **DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT**.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-01-126
AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET
DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-06 AUTORISANT L'ACHAT
D'UN CAMION AUTOPOMPE NEUF, COMPORTANT UNE
DÉPENSE DE 497 215 \$ AINSI QU'UN EMPRUNT DU MÊME
MONTANT REMBOURSABLE EN 20 ANS

Un avis est donné par madame Mireille Langlois, membre du conseil municipal, qu'un règlement sera soumis au conseil municipal pour adoption, dont un exemplaire est déposé devant le conseil municipal simultanément au présent avis de motion, autorisant l'achat d'un camion autopompe neuf, comportant une dépense de 497 215 \$ ainsi qu'un emprunt du même montant remboursable en 20 ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-127
ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE NEUF

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons mandate le directeur général par intérim à soumettre un appel d'offres par voie du système électronique pour l'achat d'un camion autopompe neuf;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur général par intérim à aller en règlement d'emprunt pour un montant de 497 215 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-128
APPEL D'OFFRES POUR LA RÉFECTION DES TROTTOIRS

CONSIDÉRANT QU'une demande d'approbation à été envoyée le 26 février 2019 au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons mandate le directeur général par intérim à soumettre un appel d'offres par voie du système électronique pour la réfection des trottoirs;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-129
SÉCURITÉ CIVILE
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
VOLET 2

ATTENDU QUE le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se prévaloir du Volet 2 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

ATTENDU QUE la municipalité atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par monsieur Hartley Lapage, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu :

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 12 000 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000 \$;

Que la municipalité atteste par la présente qu'elle se regroupera avec la municipalité locale de Grande-Rivière pour le volet 2, et qu'elle demande l'aide financière additionnelle de 2 000 \$ prévue au programme dans ce cas;

Que la municipalité autorise monsieur Daniel Bujold, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-130
VOLET 1 DU PROGRAMME POUR UNE PROTECTION ACCRUE
DES SOURCES D'EAU POTABLE (PPASEP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Port-Daniel–Gascons a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Port-Daniel–Gascons désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre Volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans la cadre du volet 1 du PPASEP;

QUE monsieur Daniel Bujold, directeur général par intérim, soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-131
PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX
CÉLÉBRATIONS LOCALES DE LA FÊTE NATIONALE DU
QUÉBEC ET BUDGET DE FONCTIONNEMENT (SAMEDI, 22 JUIN
2019 À L'ESPACE CULTUREL, LES TORRIEUX)

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu :

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise monsieur Éric Huard, directeur des loisirs, culture et tourisme à présenter une demande d'assistance financière aux célébrations locales de la Fête nationale du Québec et cette activité pourrait avoir lieu le 22 juin à l'Espace culturel avec le groupe de musique traditionnelle «Les Torrieux» ;

QU'au besoin, le financement de cette activité soit fait par une appropriation du surplus accumulé non affecté ;

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-132
CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES ET SUBVENTION POUR EAU
ET ÉGOUT POUR RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde le crédit de taxes de services et la subvention pour l'eau et l'égout des

résidences suivantes:

- 17, route de l'Église, Port-Daniel : 240 \$
- 266-A, Chemin de la Rivière, Port-Daniel : 616.13 \$
- 187, Chemin de la Rivière, Port-Daniel : 616.13 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-133
CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES
MATRICULE 6937 40 7089

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un remboursement de crédit de taxes de services dans le dossier du matricule 6937 40 7089. Que ce crédit s'applique chaque année tant et aussi longtemps que la situation restera comme actuelle soit une seule occupation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-134
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
ALAIN CÔTÉ CONSULTANT INC.

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2019-06 autorisant l'achat d'un camion autopompe neuf, comportant une dépense de 497 215 \$ ainsi qu'un emprunt du même montant remboursable en 20 ans;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture Alain Côté Consultant inc. au montant de 2 000 \$, taxes en sus, pour des honoraires professionnels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-135
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
FRANCE THIBAUT, ING.

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2019-01 décrétant l'établissement de plans et devis, y compris la réalisation des études préliminaires, pour des travaux d'aménagement d'une source d'approvisionnement en eau potable, la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout et d'un système d'épuration des eaux usées et d'autres travaux connexes dans le secteur Gascons;

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de France Thibault, ing. au montant de 3 575 \$, taxes en sus pour des services professionnels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-136
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
CONSULTANTS O.P.R. INC.

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de Consultants O.P.R. inc. au montant de 5 985 \$,

taxes en sus pour des services professionnels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-137
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
ST-ONGE & ASSELS, AVOCATS INC.

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de St-Onge & Assels, Avocats Inc. au montant de 2 204.87 \$, taxes en sus pour des services professionnels dans le projet d'adjudication de la soumission, conception, réalisation et pavage des allées et stationnements du Complexe municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-138
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
ARPO GROUPE-CONSEIL

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-06 concernant des travaux de réfection de routes, de ponceaux, de pavage et d'accotements;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de Arpo Groupe-Conseil au montant de 1 058 \$, taxes en sus pour la surveillance de chantier et de bureau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-139
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
TETRA TECH QI INC.

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-13, à venir, décrétant une dépense de 440 000 \$ et un emprunt du même montant pour la réfection d'un quai;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de Tetra Tech QI inc. au montant de 2 711 \$, taxes en sus pour les honoraires professionnels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-140
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
LFG CONSTRUCTION

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de madame Nathalie Lacasse en date du 27 février 2019;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le deuxième paiement de la facture au montant de 259 471.80 \$, taxes en sus à LFG Construction pour une partie des travaux au complexe municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-141
AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE
ENGLOBE CORP.

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-06 concernant des travaux de réfection de routes, de ponceaux, de pavage et d'accotements;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de Englobe Corp. au montant de 7 277.50 \$, taxes en sus pour des honoraires professionnels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-142
ACCEPTATION DE SOUMISSIONS POUR ÉQUIPEMENTS DE
SÉCURITÉ INCENDIE (2 SOUMISSIONS)

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission reçue de Aréo-Feu Ltée pour l'achat de sac à partie faciale pour le service incendie au montant de 857.50 \$, taxes en sus;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de l'Arsenal pour l'achat d'équipement au montant total de 3 009 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-143
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
CONSULTANTS O.P.R. INC.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité compte réinvestir massivement dans les infrastructures et dans les services à la population;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaiterait pouvoir faire la promotion d'une activité supplémentaire sur son territoire;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l'offre de services professionnels de Consultants O.P.R inc. au montant de 7 900 \$, taxes en sus, dans le cadre du projet vélo dans le secteur de la route Legrand.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-144
PROLONGEMENT DE LA DATE DE FERMETURE DE L'ARÉNA

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise que la fermeture de l'aréna soit reportée d'une semaine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-145
AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE TENNIS ET
AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT

ATTENDU QUE l'objectif est d'offrir un sport accessible à tous et ce pour tous les groupes d'âges;

ATTENDU QU'il est important d'offrir à la population une offre de service diversifiée en loisir, en lien avec les saines habitudes de vie et la pratique d'activité physique;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la construction d'un terrain de tennis.

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise monsieur Éric Huard, directeur des loisirs, culture et tourisme à signer le contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-146
AUTORISER LES COURS DE NATATION

ATTENDU QUE l'objectif est de rendre accessible la piscine aux enfants de la municipalité;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les cours de natation selon le dossier de présentation de projet présenté par Éric Huard.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-147
AUTORISER L'ACHAT DE DEUX ÉCRANS NUMÉRIQUES

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la proposition de Libertevision inc. au montant de 93 358 \$, taxes en sus, pour l'achat et l'installation de deux écrans numériques. Que cette dépense soit payée par poste budgétaire « projet de développement » et que cette dépense soit comptabilisée aux immobilisations.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-148
AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONTRATS – MERCREDIS
MUSICAUX ET OPEN GASPÉSIEN

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise monsieur Éric Huard, directeur des loisirs, culture et tourisme à signer les contrats suivants :

- Mercredis Musicaux, Lazarus Heart
- Open Gaspésien 2019, Sportiva et Midway group

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-149
PLAN DE VISIBILITÉ DE L'OPEN GASPÉSIEN DE VOLLEYBALL
ET DES MERCREDIS MUSICAUX

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise monsieur Éric Huard, directeur des loisirs, culture et tourisme à contacter les entreprises de la MRC du Rocher-Percé pour le plan de visibilité de l'Open Gaspésien de volleyball et pour les Mercredis Musicaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-150
AMEUBLEMENT DU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL ET
ÉCLAIRAGE

ATTENDU QUE le projet de création d'un parc intergénérationnel est né en 2018, suite à la réception des jeux et l'octroi d'un terrain de tennis;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'ajouter des aires de repos et de l'éclairage pour la sécurité des usagers;

ATTENDU QUE la municipalité a comme objectif d'offrir un parc qui répond aux besoins de la population et attirer des nouvelles familles;

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission de Vision Solaire Inc. au montant de 22 885 \$, taxes en sus selon le dossier de présentation de projet présenté par Éric Huard.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-151
LETTRE D'ENTENTE NUMÉRO 4
CONVENTION COLLECTIVE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise monsieur Daniel Bujold, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim et monsieur Henri Grenier, maire, à signer la lettre d'entente numéro 4 de la convention collective.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-152
PROPOSITION DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE PLAN
D'ENSEMBLE ET LE DEVIS DANS LE PROJET DE PAVAGE DE
DIFFÉRENTES RUES

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la proposition de services professionnels de Tétra Tech QI inc. au montant de 3 710 \$, taxes en sus, pour la réalisation du plan d'ensemble et le devis pour le projet de pavage de différentes rues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-153
JOURNÉE NATIONALE DES CUISINES COLLECTIVES

ATTENDU QUE les cuisines collectives favorisent une saine alimentation et une meilleure qualité de vie pour les personnes;

ATTENDU QUE les cuisines collectives œuvrent en promotion de la santé et sont une initiative visant le mieux-être des citoyennes et citoyens et des collectivités;

ATTENDU QUE les cuisines collectives luttent contre la pauvreté et adhèrent à la déclaration des droits de l'homme mettant de l'avant : « le droit d'accès à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à coût raisonnable et acceptable, et à un pouvoir d'achat adéquat en tout temps et en toute dignité »;

ATTENDU QUE les cuisines collectives font la promotion de l'autonomie alimentaire.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons proclame, par la présente, le 26 mars, Journée nationale des cuisines collectives.

Tout au long de l'année, la municipalité encouragera les concitoyennes et concitoyens à prendre conscience que l'alimentation est un droit humain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-154
MOIS DE L'ÉPILEPSIE
26 MARS – JOURNÉE LAVANDE

Il est proposé et unanimement résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons proclame par la présente, le 26 mars, la journée lavande pour le mois de l'Épilepsie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-155
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
DOSSIER CENTRE MULTIFONCTIONNEL

Dans le cadre du projet de rénovation du Centre multifonctionnel du secteur Gascons, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte l'offre de services professionnels de Consultants O.P.R inc. au montant de 14 300 \$, taxes en sus, dans le dossier du centre multifonctionnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

AFFAIRES NOUVELLES

A) Réparations diverses à des bâtiments

La conseillère, madame Sylvie Blais, souhaite que l'on fasse réparer la porte de la salle du conseil (sous-sol) à l'hôtel de ville de Port-Daniel, la porte du point de service de Gascons et le plafond du CLSC de Gascons

B) Haltes routières

Le conseiller monsieur Hartley Lepage mentionne qu'il sera nécessaire d'effectuer au printemps, divers travaux mineurs aux haltes routières en prévision de la prochaine saison touristique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes à la séance.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-03-156 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Marie-Ève Allain propose la clôture et la levée de la séance à 20 h 12.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Henri Grenier
Maire

Daniel Bujold
Directeur général par intérim